AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-7-69 958676

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE

(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)

5, Place Paul Jamot - 51-REIMS - Tél. 47.22.87

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F

C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W

Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

SUPPLEMENT N° 4 AU BULLETIN N°106 DE JUILLET 1969 — 18 juillet/N° 28

VIGNE

AVERTISSEMENTS.-

Mildiou : La situation actuelle, à tendance orageuse, nous amène à recommander une attention soutenue dans l'application des traitements. Nous rappelons une fois de plus que :

- dans les vignobles où existent des foyers de mildiou, il est indispensable de renouveler les traitements le plus fréquemment possible, la cadence habituelle n'étant pas suffisante pour enrayer l'invasion
- au cas où des pluies violentes ou prolongées s'abattraient sur une zone viticole, les mêmes mesures doivent être appliquées
- dans l'ensemble de la Champagne, il convient de mettre en oeuvre les doses maxima préconisées par les fabricants
- si par suite de précipitations importantes, l'accès des engins motorisés est impossible dans certaines parcelles, il faudra avoir recours aussitôt aux appareils à dos (atomiseurs, poudreuses) ou à tout autre moyen en attendant de pouvoir faire pénétrer les tracteurs.

Vers de la grappe : Dans nos élevages les papillons sont sortis et ont commencé leur ponte. Les produits dotés d'une action préventive tels que le carbaryl pourront donc être utilisés dès le milieu de la semaine prochaine. Avec les parathions il est préférable d'attendre les premiers jours d'août.

INFORMATIONS.-

Cochenilles : Dans les vignes où ces parasites sont présents, un oléoparathion doit être utilisé.

Oïdium : Il est nécessaire de rester vigilant et d'additionner les bouillies de soufre mouillable si besoin est.

.../...

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

P291

GRANDE CULTURE

AVERTISSEMENT.-

Mildiou de la pomme de terre :

Le dernier traitement préconisé doit permettre une protection efficace des cultures jusqu'au 25 juillet. A cette date renouveler la protection dans les parcelles où le mildiou existe et qui ne doivent pas être défanées avant le 10 août.

Les orages locaux qui sévissent dans nos régions peuvent obliger à resserrer les traitements en fonction des pluies et de la virulence du champignon.

Dans les parcelles dont la tubérisation est assurée et où le mildiou aurait déjà provoqué 10 % de destruction du feuillage il est indispensable de défaner au plus tôt.

INFORMATIONS.-

Pégomyie de la betterave :

Une deuxième génération est en voie de développement. Elle semble contrariée par les périodes chaudes que nous venons de subir et n'est pas importante.

Noctuelles (vers gris) sur betteraves :

Quelques parcelles subissent actuellement des dégâts. Les éclosions ont été très étalées dans le temps et, alors que les premières chenilles sont déjà chrysalidées, d'autres sont trop âgées pour qu'un traitement soit efficace. Il ne reste que quelques chenilles jeunes et une intervention ne semble pas se justifier.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles.

R. PARIS.

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire "CHAMPAGNE"

J. DELATTRE.